



RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Plan de formation académique des accompagnants des élèves et des personnels en situation de handicap

### Destinataires

### Sommaire

■ Présentation des deux modules  
de formation p.02

■ Inscription p.04

■ Examen des candidatures p.04

#### Annexe

■ Procédure pour l'inscription au  
PAF via GAIA

#### Direction des Ressources Humaines

Service de l'Accompagnement  
Educatif (SAE)

Ce.sae@ac-nantes.fr

Note de service n°26-2017  
du 14 septembre 2017

Rectorat de Nantes  
BP 72616 – 44326 Nantes cedex 3

Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées publics  
Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées professionnels publics  
Mesdames et Messieurs les principaux des collèges publics

Mesdames et Messieurs les directeurs des lycées privés  
Mesdames et Messieurs les directeurs des lycées professionnels privés  
Mesdames et Messieurs les directeurs des collèges privés

s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie,  
directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles publiques

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles privées

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale

**Pour sa deuxième édition, le plan de formation  
académique des accompagnants et des personnels en  
situation de handicap s'enrichit.**

**La présente note a pour objet de vous présenter les  
modules de formation et de décrire la procédure  
d'inscription.**

## **I – Présentation des modules de formation**

Un descriptif rapide de l'offre de formation est présenté ci-après :

- ✓ **Accompagnement des élèves ayant des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages TSLA (Dispositif : 17A0171288 - Module : 43404)**

La première journée de formation se déroulera **le 23 octobre 2017 à Angers**. Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Définition des différents troubles DYS et leurs conséquences concrètes ;
- Propositions de mises en condition (exercices de lecture, de mathématiques rendant compte des difficultés DYS) ;
- Du Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) à la notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ;
- Positionnement humain et aidant avec un DYS (en classe, lors des évaluations, ...).

La seconde journée se déroulera **le 8 novembre 2017** dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique.

- Positionnement professionnel ;
- Gestes dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap DYS ;

Le nombre de places par département est limité à 15.

- ✓ **Accompagnement des élèves ayant un handicap moteur (Dispositif : 17A0171288 - Module : 43402)**

La première journée de formation se déroulera **le 7 février 2018 à Nantes** au lycée les Bourdonnières. Les thèmes abordés seront les suivants :

- Le handicap moteur : des situations très diverses ;
- Les conséquences du handicap moteur sur les apprentissages ;
- Des adaptations possibles ;
- De la théorie à la pratique, les AESH in situ : Découvrir et comprendre les modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap moteur dans les établissements inclusifs.

La seconde journée se déroulera **le 14 février 2018** dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique.

- Positionnement professionnel : gestes et techniques dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap moteur (transfert, repas, ...).

Le nombre de places par département est limité à 15.

## ✓ Connaissance de l'autisme – niveau 1 (Dispositif : 17A0171288 - Module : 43398)

La première journée de formation se déroulera **le 27 février 2018 ou le 24 avril 2018** à **Angers**.

Les troubles du spectre autistique ainsi que les particularités des élèves avec autisme seront présentés.

- Conférence plénière : état des lieux sur la prise en compte des besoins des enfants et des adolescents présentant un trouble du spectre autistique ;
- Déclinaison du plan autisme en termes de parcours de scolarisation par des professionnels du Centre de Ressources Autisme (CRA) du Val de Loire.

La seconde journée se déroulera **le 6 mai 2018** dans **chaque département** et s'articulera ainsi :

- Atelier : comment penser et exercer la co-intervention en classe dans le cadre d'un accompagnement pluriel des élèves présentant un trouble autistique ?
- Analyse de situations professionnelles.

Le nombre de places par département est limité à 15.

## ✓ Connaissance de l'autisme – niveau 2 (Dispositif : 17A0171288 - Module : 43400)

**Ce module est réservé aux AESH qui ont suivi en avril dernier le module de niveau 1.**

La première journée de formation se déroulera **le 23 avril 2018** à **Angers**.

- Mieux connaître les besoins et les capacités pour accompagner les élèves présentant un trouble du spectre autistique (approfondissement) ;
- Conférence plénière : principe de base des programmes d'interventions à référence comportementale (illustrations à partir de situations).

La seconde journée se déroulera **le 16 mai 2018** dans **chaque département** et s'articulera ainsi :

- Atelier ;
- Analyse de situations professionnelles.

Le nombre de places par département est limité à 15.

## ✓ Prévention et secours civiques de niveau 1 (Dispositif : 17A0171288 - Module : 43967)

La formation se déroulera les **23 et 24 avril 2018** et s'organise dans **chaque département**. Elle apprendra aux accompagnants des élèves et des personnels en situation de handicap à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, ...

Tout au long de la session, les personnels alterneront entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Il s'agit d'une formation diplômante.

100 places sont prévues.

## **II – Inscription aux formations**

Les inscriptions s'effectuent sur **GAIA** jusqu'au **29 septembre 2017**. Les identifiants académiques sont nécessaires afin de se connecter. Les références des actions préalablement indiquées permettront de s'inscrire.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le lien pour accéder à GAIA :  
<https://fim-hn-01.orion.education.fr/gaia/ganan/prive/listeentites>

Une procédure figure en annexe de cette présente note.

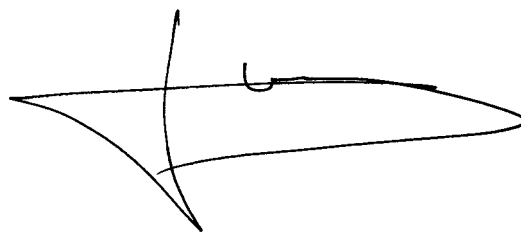
## **III – Examen des candidatures**

En fonction du nombre d'inscrits, l'examen des candidatures se fera au regard des priorités suivantes :

- personnel ayant suivi la formation initiale de 60 heures ;
- ancienneté de services sur les contrats en qualité d'AESH ;
- handicap de l'élève ou des élèves accompagnés.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à l'attention des accompagnants des élèves et des personnels en situation de handicap exerçant dans votre établissement ou école.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'Académie  
Directeur des Ressources Humaines

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc VAULÉON', written over a horizontal line.

**Marc VAULÉON**